



**Séance du 5 juillet 2024 à 15h**

à l'Académie des sciences d'outre-mer, 15 rue La Pérouse 75116 Paris  
accessible en présentiel et en visioconférence  
présidée par **Louis Dominici**  
coordonnée par **Dominique Kerouedan et Marc Gentilini**

**« *Problématiques migratoires : actualités, aspects sanitaires et  
juridiques* »**

PROGRAMME

**Introduction**

**Louis Dominici**, Président – ASOM

**Lecture du procès-verbal de la séance du 21 juin 2024**

**Dominique Barjot**, Secrétaire perpétuel – ASOM

**Présentation de la séance**

**Marc Gentilini**, Membre libre – ASOM

**Communications**

*« La situation actuelle des migrations dans le monde »*

**Catherine Withol de Wenden**, Professeure à Sciences Po

*« Les priorités de santé des personnes migrantes »*

**Luciano Saso**, Pharmacologist, Member of the executive committee of the M8 Alliance of Academic Centers, Universities and National Academies and Coordinator of the M8 Alliance webinar series on Migrant and Refugee Health

*« Les aspects juridictionnels de la demande d'asile en France »*

**Dominique Kerouedan**, 4<sup>e</sup> section – ASOM

**Conclusions et perspectives**

**Marc Gentilini**, Membre libre - ASOM

**Questions et débats**



## *Présentation des intervenants et résumés des communications*

### **Présentation de la séance**

**Marc Gentilini**, Membre libre – ASOM

L'Académie des Sciences d'Outre-Mer a placé l'année 2024 sous le signe de « La globalisation et ses limites ». Dans le contexte mondial actuel, les sujets relatifs aux réfugiés et aux migrations nous paraissent essentielles à aborder, d'autant que le 26 janvier 2024 fut promulguée en France une nouvelle loi sur l'immigration, qui est aussi relative au droit d'asile ; le 14 mai 2024 fut adopté, par 27 États membres, le Pacte de l'Union européenne sur la migration et l'asile, et d'autant que bon nombre de discussions de la campagne des élections européennes ont porté sur ces thèmes qui constituent des enjeux majeurs aujourd'hui, et pour l'avenir, tant au plan humain que géopolitique et climatique.

Lors de cette séance du 5 juillet 2024, notre objectif est de partager des connaissances et des savoirs sur les dimensions précises suivantes :

1. La situation actuelle des migrations dans le monde, et plus particulièrement celles qui se déroulent entre les pays du Sud et au Proche-Orient, moins connues de nous, habitués à craindre des mouvements massifs sud-nord
2. Les priorités de santé des personnes migrantes : que ces personnes et ces familles fuient des persécutions, ou des guerres, ou quittent leurs pays pour d'autres motivations, leur état de santé au pays, tout au long du parcours migratoire et dans le pays d'arrivée, tout comme la question de leur accès aux soins, sont des questions clés de la santé individuelle, publique nationale et internationale
3. Les aspects juridictionnels de la demande d'asile en France : il n'est pas question ici de se noyer dans des confusions et de se laisser emmener dans des faux débats, mais d'aborder de manière simple et pragmatique, à titre didactique à l'attention du public de la séance, la question du droit d'asile en France : en quelques étapes clés de dire en quoi consiste le parcours administratif du demandeur d'asile, puis plus spécifiquement comment se déroule une audience en appel (CNDA) en cas de rejet en première instance (OFPPA), du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire.

Une distinction nous paraît nécessaire à préciser entre ce que sont les « réfugiés » et ce qui les distinguent des « migrants » : Les réfugiés sont les enfants, les femmes et les hommes qui fuient des persécutions qu'ils subissent dans leurs pays en raison de 5 critères bien précis définis par les Conventions de Genève de 1951 : 1. Leur ethnie ; leur nationalité ; leur religion ; leur opinion politique ; leur appartenance à un groupe social (tel que le risque d'excision, la soustraction à un mariage forcé, l'orientation sexuelle, par exemple). Ces persécutions peuvent être subies de manière individuelle, ou collective, en raison de conflits armés ou de guerres. Le statut de Réfugié a valeur de protection internationale.



Les migrants sont les personnes qui quittent leurs pays, pour d'autres motifs que ceux énoncés ci-dessus ; ils sont beaucoup plus nombreux. Ils partent en raison de catastrophes liés au dérèglement climatique, ou pour avoir une vie meilleure, pour trouver un emploi, pour rejoindre leur famille, pour étudier, ou pour vivre dans un pays où ils aspirent à vivre tout simplement, comme nous sommes nombreux ici à l'Académie, à avoir fait ce choix de vivre « ailleurs ». A titre d'exemple en France en 2022, 132 000 personnes ont demandé l'asile pendant que 7 millions de migrants vivent en France.

En France, les références scientifiques de cette thématique sont le Collège de France au travers des travaux de plusieurs chaires, l'Institut Convergences et Migrations, Sciences Po et d'autres instituts de recherche, alors qu'il y a seulement quelques années, ces domaines étaient peu explorés.

Au plan international, deux organisations des Nations Unies ont en charge, l'une des réfugiés, l'autre les migrants plus généralement :

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, fondé en 1950, se donne pour mission, depuis plus de 70 ans, de « préserver le droit et le bien-être des personnes contraintes de fuir ».

L'Organisation internationale des Migrations (OIM), fondée en 1951, vient en aide aux migrants dans le monde entier ; celle-ci renforce les capacités des gouvernements à gérer toutes les formes et tous les impacts de la mobilité.

\*\*\*\*\*

**« La situation actuelle des migrations dans le monde »**  
**Catherine Withol de Wenden, Professeure à Sciences Po**

*Directrice de recherche émérite au CNRS, au CERI de Sciences Po. Auteur de nombreux ouvrages et articles de revues scientifiques et grand public sur les questions migratoires. Juriste et politologue de formation, a enseigné à Sciences Po ainsi qu'à l'Université La sapienza de Rome à la LUISS de Rome et à l'Université de Milan (Université d'Etat) comme professeure invitée. Présidente du groupe de recherche « Migrations » de l'Association internationale de Sociologie de 2002 à 2008. Derniers ouvrages parus : Figures de l'Autre. Perceptions de l'immigration en France 1870-2022, Paris, CNRS Editions 2022 ; Des idées reçues sur l'immigration, Paris, L'Harmattan 2022 ; Migrations and international relations, Springer 2023.*

Madame Withol de Wenden se propose de situer les problématiques et les enjeux actuels des migrations à l'échelle mondiale, tout en insistant davantage sur les migrations sud-sud et sur celles qui se déroulent au Proche-Orient, moins connues du grand public et moins connues de nous. Or la Turquie, la Jordanie, le Liban, pour ne citer que ces pays, accueillent des millions de réfugiés en provenance des pays du Moyen-Orient, d'Irak, d'Afghanistan, d'Iran, d'Asie, de nombreux pays d'Afrique subsaharienne aussi.



**« Les priorités de santé des personnes migrantes »**

**Luciano Saso**, Pharmacologist, Member of the executive committee of the M8 Alliance of Academic Centers, Universities and National Academies and Coordinator of the M8 Alliance webinar series on Migrant and Refugee Health

*Prof. Luciano Saso (Faculty of Pharmacy and Medicine, Sapienza University of Rome, Italy) is author of more than 400 scientific articles published in peer reviewed international journals with impact factor (H-index Google Scholar 66). He coordinated several research projects and has been referee for many national and international funding agencies and international scientific journals in the last 30 years. Prof. Saso has extensive experience in international relations and in the last 25 years, he participated in several projects and has been speaker and chair at many international conferences. Prof. Saso is a member of the executive committee of the M8 Alliance of Academic Health Centers, Universities and National Academies (<https://www.worldhealthsummit.org/m8-alliance.html>) and Coordinator of the M8 Alliance webinar series on Migrant and Refugee Health <https://www.worldhealthsummit.org/m8-alliance/topics/migrant-and-refugee-health.html>*

Migrant and Refugee health has been an important theme for the World Health Summit since 2016 and many sessions were organized at the annual event in Berlin, at Regional Meetings and at more specific Expert Meetings. During and after the difficult and tragic COVID period, we organized several webinars on different topics, including “From generating evidence to implementing medical care: how to improve the health of migrants and refugees?” (23-6-2023), “Health of Children on the Move” (28-2-22), “How Climate Change affects the Health of Migrants and Refugees” (30-11-2021), “The Need for Integration of Migration Health Aspects in the Education of Health Professionals” (7-9-21), “Sexual and Reproductive Health and Rights in Migration” (18-6-2021), “How Can Strengthened Healthcare for Migrants Foster Health for All” (27-5-2021), “Digital Solutions for Migrant and Refugee Health” (19-4-2021), “Ensuring the COVID-19 Vaccine Reaches Undocumented Migrants” (30-3-2021), “Migrant Health Issues in Massive Migration Areas in the COVID Period” (22-2-2021), “The Impact of COVID-19 on Migrant and Refugee Health” (28-1-2021). More information and recordings of the webinars are available at the WHS page dedicated to Migrant and Refugee Health (<https://www.worldhealthsummit.org/m8-alliance/migrant-refugee-health.html>)

\*\*\*\*\*

**« Les aspects juridiques de la demande d’asile en France »**

**Dominique Kerouedan**, 4e section – ASOM

Dominique Kerouedan se propose lors de cette séance de partager une double expérience : celle de médecin de santé publique et de médecine sociale pour les demandeurs d’asile à Paris, et celle de juge assesseur à la Cour nationale du droit d’asile. Il s’agira de répondre à des questions concrètes sur les situations qui peuvent se présenter aux personnes qu’elle reçoit, tant du point de vue médico-sanitaire que juridique. Les questions de santé mentale pourront également être abordées car elles sont fréquentes dans les itinéraires des demandeurs d’asile en Europe, tant par ce qu’ils ont vécu dans leurs pays d’origine que sur le parcours migratoire, que par ce qu’ils traversent en France.